

L'actu du jour

Attentat à Charlie hebdo : l'Île-de-France et la Picardie sous protection maximum

L'alerte attentat du plan Vigipirate a été déclenchée dans les régions Île-de-France et Picardie après la [tuerie](#) qui a frappé le journal Charlie hebdo à Paris, ce mercredi. 1jour1actu t'explique à quoi sert le plan Vigipirate.



Sur cette photo, tu peux voir des militaires au pied de la tour Eiffel, à Paris, déployés dans le cadre du plan Vigipirate « alerte attentat ». © JOEL SAGET / AFP

Vigipirate, c'est quoi ?

Le plan Vigipirate est le **programme de lutte n° 1 contre le terrorisme** en France. Il a été mis en place il y a 37 ans, en 1978, quand notre pays a vécu ses premières attaques terroristes.

À quoi ça sert ?

Vigipirate est un ensemble de mesures destinées à **empêcher** les actes terroristes, et à **protéger** les citoyens de possibles attaques.

Quand est-il déclenché ?

Il est déclenché quand le pays fait face à une menace durable et sérieuse

Pourquoi en parle-t-on ?

1jour1actu est là pour t'aider à comprendre les différentes facettes de l'attentat de mercredi. Notre rédaction est complètement solidaire de la rédaction de Charlie Hebdo. Et, comme tu peux le voir en haut à gauche

d'attentats.

Qui décide ?

C'est le **Premier ministre** qui décide de mettre en place le plan Vigipirate, ou de le renforcer après avoir été informé par ses services de police et de renseignement.

Qu'est-ce que ça veut dire « renforcer le plan Vigipirate » ?

Le plan Vigipirate comporte **deux niveaux** en fonction du degré de menace qui pèse sur le pays, le Vigipirate simple et le Vigipirate renforcé. Jusqu'à mercredi, le premier niveau était activé avec, notamment, la surveillance des aéroports.

Mercredi, le Premier ministre, Emmanuel Valls, a décidé de **déclencher le plan Vigipirate renforcé**, dit « Alerte attentat », dans la région **Île-de-France** et dans la région **Picardie** où les auteurs de l'attentat pourraient se cacher.



Voici les deux panneaux qui signalent que le plan Vigipirate est actif. © AFP

Et concrètement ?

Le plan Vigipirate renforcé comporte des dizaines de mesures. Il devient notamment **interdit de stationner près des établissements scolaires** et d'organiser des sorties scolaires dans certaines académies de la région. Par ailleurs, toutes les personnes appartenant aux forces d'intervention doivent rester en alerte : policiers, mais aussi gendarmes, militaires, pompiers...

Avec le plan Vigipirate renforcé, les **contrôles d'identité** des personnes sont plus nombreux et la **recherche d'explosifs** s'intensifie.

Où ?

Le plan Vigipirate est principalement déployé à proximité des lieux les plus recherchés par les terroristes : le siège des **journaux**, des radios, des télévisions, **les lieux de culte** (les églises, les mosquées, les synagogues, les temples), **les gares**, **les aéroports** et... **les grands magasins** où se concentrent des milliers de personnes, surtout en période de soldes.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)

de cette page, ton site change provisoirement son logo en signe de soutien.

Concernant l'hebdo de cette semaine, tu ne trouveras pas d'information sur ce tragique événement, car il s'est produit au moment où les pages partaient chez l'imprimeur. Le prochain numéro, en revanche, lui sera entièrement consacré.